

COLLEGE & LYCEE

Préparation de la rentrée

Pendant les vacances scolaires, l'établissement est ouvert jusqu'au 10 juillet inclus. Réouverture le 24 août matin.

La journée pédagogique du 31 août nous amène à fermer l'accueil ce jour-là.

Horaires d'été de l'accueil : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

RENTREE LE MARDI 01 SEPTEMBRE : Afin d'assurer au mieux l'accueil des élèves, les heures de rentrée sont échelonnées.

COLLEGE (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})	LYCEE (2^{nde}, 1^{ère}, T^{ale})
6 ^{ème} – 08h30 - sortie 12h00	2 ^{ndes} - 10h00 - sortie à 12h00
5 ^{ème} - 14h00 - sortie à 16h00	1 ^{ères} - 14h00 - sortie à 16h00
4 ^{ème} - 14h00 - sortie à 16h00	T ^{ales} - 15h00 - sortie à 17h00
3 ^{ème} - 15h00 - sortie à 17h00	

HORAIRES HABITUELS des CLASSES :

- Le matin de 07h55 à 12h00
- L'après-midi de 13h50 à 17h00 en collège
- L'après-midi de 13h50 à 18h00 en lycée
- Certains cours peuvent avoir lieu entre 12h00 et 13h50.
- Cours le mercredi matin en collège et la journée en lycée. Pas de cours le samedi matin.

LISTES des CLASSES - Elles seront communiquées aux élèves uniquement le jour de la rentrée. **Aucune demande de changement de classe ne sera acceptée.**

ETUDE – Etude les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 18h00 sur inscription au forfait.
Inscription à la rentrée.

RESTAURATION – Les élèves peuvent déjeuner dès le **JEUDI 03 SEPTEMBRE** à condition d'avoir transmis leur inscription à la demi-pension pour les collégiens et d'avoir alimenté leur compte pour les lycéens.

BUS – Les services de transports scolaires fonctionnent dès le **MARDI 01 SEPTEMBRE soir.**

CARTE de TRANSPORT SCOLAIRE :

Collégiens et lycéens : voir le site ilévia <https://www.ilevia.fr/fr/>

ENTREE DES COLLEGIENS : les entrées et sorties des collégiens doivent s'effectuer obligatoirement par l'accueil, avenue du Général De Gaulle.

ENTREE DES LYCEENS : les entrées et sorties des lycéens doivent s'effectuer obligatoirement par l'entrée au 2 rue de l'abbé Six.

PARKING 2 ROUES ELEVES : Pour assurer la sécurité générale, les élèves en 2 roues, en skate ou trottinette, utilisent le parking à vélos avec antivol obligatoire. Pour ces élèves, les entrées uniquement s'effectuent obligatoirement par l'entrée du parking 2 roues, rue de l'Abbé Six. Les sorties, quant à elles, se font par la grille principale de l'accueil.

En dehors des heures d'ouverture du parking, toutes entrées et sorties se font par l'accueil, avenue du Général De Gaulle.

Parking non gardé, l'établissement n'est pas responsable en cas de vol ou de dégradation.

Rappel : Le port du gilet réfléchissant est fortement conseillé et obligatoire pour les moins de 12 ans. Le port du casque est obligatoire pour les scooters et fortement conseillé pour les vélos (obligatoire pour les moins de 12 ans, cf code de la route).

VOITURETTES : Il est important que les jeunes se déplaçant en voiturette respectent le code de la route et stationnent de la manière la plus citoyenne possible pour ne pas gêner les riverains. Le stationnement sur les parkings de l'Institution (famille, primaire, secondaire) est interdit.

ARBS (LIVRES)

Nous vous rappelons que les inscriptions et paiements se font par internet sur le site www.arbs.com. Si la commande est passée après le 14/08/2026, **des frais de livraison seront facturés.**

- **Classes de LYCEE** - Distribution à la Croix Blanche – **JEUDI 27 AOUT de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**
- **Classes de COLLEGE** - Distribution à la Croix Blanche **MARDI 01 SEPTEMBRE de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.** Une permanence aura également lieu le **VENDREDI 04 SEPTEMBRE de 09H30 à 12H00.**

INFIRMERIE - Une infirmière est disponible si vous souhaitez la rencontrer.

ASSOCIATION SPORTIVE

Il existe au sein de l'établissement une Association Sportive encadrée par les enseignants d'Education Physique et Sportive. Cette Association permettra à votre enfant de participer à une activité sportive en plus de son horaire hebdomadaire d'EPS et lui donnera également la possibilité de faire des compétitions départementales, régionales, voire nationales dans le cadre de l'UGSEL.

Cette démarche volontaire d'inscription engage l'élève à participer aux entraînements et aux compétitions. Les entraînements se déroulent le midi. Les compétitions ont lieu le mercredi plusieurs fois dans l'année.

Pour adhérer à l'Association Sportive, il sera demandé à chaque élève un certificat médical et une cotisation annuelle de 30 € (pour couvrir une partie des frais engagés en termes de matériel, déplacements, licences...).

Pour l'année 2026–2027, sont prévues les activités suivantes : tennis de table, handball, badminton, gymnastique, fitness, athlétisme, musculation... En début d'année, un planning sera affiché avec les activités définitives précisant les heures et jours d'entraînement ainsi que l'enseignant encadrant. Votre enfant pourra alors s'inscrire en fonction de ses motivations et de ses disponibilités.

INFORMATIONS TRAVAUX : Cf. site de l'établissement <https://www.lacroixblanche.org/>

VACANCES SCOLAIRES (chacun est tenu de respecter ce calendrier)

TOUSSAINT - du samedi 17 octobre 2026
- au lundi 02 novembre 2026 matin.

NOEL - du samedi 19 décembre 2026
- au lundi 04 janvier 2027 matin.

HIVER - du samedi 20 février 2027
- au lundi 08 mars 2027 matin.

PRINTEMPS - du samedi 17 avril 2027
- au lundi 03 mai 2027 matin.

ASCENSION - du jeudi 06 mai 2027
- au lundi 10 mai 2027 matin.

PENTECOTE - lundi 17 mai 2027

ETE - le samedi 03 juillet 2027

AUTRES DATES

Réunions d'information pour les parents à 18h00

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	T ^{ale}
Jeudi 10/09/26	Lundi 14/09/26	Mardi 15/09/26	Jeudi 17/09/26	Lundi 21/09/26	Mardi 22/09/26	Jeudi 24/09/26

Portes ouvertes : Samedi 19 septembre 2026 matin.

Collège et Lycée Privés de la Croix Blanche,
1833, Avenue du Gal De Gaulle,
CS 20003 – 59588 BONDUES CEDEX



Ecole Privée de la Croix Blanche,
1739, Avenue du Gal De Gaulle,
CS 20003 – 59588 BONDUES CEDEX

BOURSES

En COLLEGE

Une bourse est attribuée aux familles dont le revenu fiscal de référence de l'année 2025 est inférieur à 18 488 € pour un enfant. Les dossiers pour 2026/2027 seront envoyés par courrier début septembre et la date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 15 octobre 2026.

En LYCEE

Une bourse est attribuée aux familles dont le revenu fiscal de référence de l'année 2025 est inférieur à 22 037 € pour un enfant. Les dossiers pour 2026/2027 seront envoyés par courrier début septembre et la date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 30 octobre 2026.

CARTES « GENERATION HAUTS-DE-FRANCE » (exclusivement pour les lycéens)

La carte Génération #HDF est une aide financière accordée par la Région aux lycéens. Elle permet de financer en partie les achats liés à la scolarité : manuels et matériels scolaires (ARBS), livres, papeterie, calculatrice, chaussure de sport, etc.

Ils bénéficient d'une aide d'un montant de 100 € la première année, puis 55 € les suivantes (55 € également en cas de redoublement).

Elle peut être utilisée chez l'ensemble des magasins partenaires à travers toute la région.

A partir du lundi 29 juin, les demandes de création de carte, de validation et revalidation sont à réaliser par l'élève sur le site <https://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/> en créant son espace.

La date limite d'utilisation du porte-monnaie est jusqu'au 14 novembre 2026.

Nous vous invitons à privilégier l'utilisation de l'application pour l'enregistrement de la demande de carte.

Le secrétariat de la Croix Blanche est à votre disposition pour tout renseignem